

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Comité **Général des Assurances** se propose d'organiser un concours public externe sur épreuves pour le recrutement d'un cadre au grade de « Analyste central » selon la spécialité suivante et conformément au tableau suivant :

| Référence de l'offre | Grade | Nombres de postes demandés | Spécialité et compétences requises | Lieu du travail |
|----------------------|------------------|----------------------------|--|-----------------|
| 01/2021 | Analyste central | 01 | <ul style="list-style-type: none">- <u>Spécialité:</u> Etude, Conception et développement des solutions informatiques (Génie Logiciel).- <u>Diplôme National:</u> Ingénieur Informatique ou mastère.- <u>Expérience :</u> Minimum 02 années d'expérience dans la spécialité demandée.- <u>Compétences techniques requises:</u><ul style="list-style-type: none">✓ Maîtrise de Symfony 2.8 / 3.* / 4.*✓ Sql Server 2016✓ Transact Sql✓ Full PHP7 / MySQL / POO / JSON / Outils de développement web✓ HTML 5 / CSS 3 / Javascript (jQuery) / Bootstrap / Twig / Webpack.✓ API REST✓ Maitrise des tests unitaires sous PHP✓ Modèles de développement (MVC)✓ Méthodologie de gestion de projet: AGILE✓ Conception : UML 2✓ Git, gitlab | Tunis |

I. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- 1- Être de nationalité tunisienne,
- 2- Être âgé de 35 ans au plus à la date limite d'envoi des candidatures,
- 3- Être titulaire du diplôme exigé et de la spécialité requise dans le tableau ci-dessus.

II. PIÈCES À FOURNIR :

- 1- Une fiche d'information à télécharger du site web du Comité Général des Assurances à l'adresse suivante : www.cga.gov.tn
- 2- Une copie de la Carte d'Identité Nationale.
- 3- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du diplôme, accompagnée obligatoirement, pour les diplômés étrangers ou de l'enseignement privé, d'une copie certifiée conforme de la décision d'équivalence.
- 4- Un extrait du casier judiciaire (Bulletin N°3) datant de trois (03) mois au plus à la date limite de dépôt des candidatures, ou le cas échéant, le reçu attestant le dépôt d'une demande à cet effet.
- 5- Un curriculum vitae signé comportant une photo d'identité récente et mentionnant les activités professionnelles et les stages effectués.
- 6- Des attestations de travail prouvant l'expérience exigée.
- 7- Une copie du relevé de notes de la dernière année universitaire.

Les candidats remplissant les conditions sus-indiquées doivent adresser leur dossier de candidature, par voie postale ou directement au bureau d'ordre de l'Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe « IFID », à l'adresse suivante : « 8, avenue Taher Ben Ammar – El Manar II – 2092 Tunis », au plus tard le lundi 5 juillet 2021, le cachet de la poste ou le cachet du bureau d'ordre de l'IFID faisant foi. Le candidat doit mentionner sur l'enveloppe la référence de l'offre d'emploi : **01/2021 – C.G.A.**

III. ÉPREUVES DU CONCOURS :

1- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE (Épreuves écrites):

- Une épreuve de spécialité théorique portant sur les compétences techniques requises telles que spécifiées dans le tableau ci-dessus.
- Une épreuve de spécialité pratique pour les candidats présélectionnés suite à l'épreuve de spécialité théorique selon l'ordre de mérite et ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 (dans la limite de dix fois le nombre (01) du poste à pourvoir si ce nombre est disponible) et qui seront invités à la passer à la date et au lieu qui leur seront notifiés ultérieurement par télégramme et par courrier électronique. En cas d'égalité des notes obtenues, seront retenus les candidats les plus âgés.

2- ÉPREUVE D'ADMISSION (Épreuve orale):

- Les candidats présélectionnés selon l'ordre de mérite suite aux épreuves d'admissibilité et ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 (dans la limite de cinq fois le nombre (01) du poste à pourvoir si ce nombre est disponible) seront invités à passer un test oral à la date et au lieu qui leur seront notifiés ultérieurement par télégramme et par courrier électronique. En cas d'égalité des notes obtenues, sera retenu (e) le / (la) candidat (e) le/ (la) plus âgé (e).

IV. PRÉCISIONS IMPORTANTES :

1 – Seront rejetées :

- Les demandes qui ne remplissent pas toutes les conditions de participation ou celles non accompagnées de toutes les pièces à fournir énumérées ci-dessus.
- Les demandes adressées après la date limite d'envoi des candidatures fixée au lundi 5 juillet 2021, le cachet de la poste ou le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

2 – Après étude des dossiers et vérification de leur conformité, une liste préliminaire des candidats présélectionnés sera publiée sur le site web du Comité Général des Assurances.

Les candidats ayant déposé leur dossier mais non retenus disposent de 5 jours à compter de la date de publication de la liste précitée pour formuler des réclamations et ce par courrier électronique à l'adresse suivante: concours@cga.gov.tn

Dans un délai ne dépassant pas les 10 jours à compter de la publication de la liste préliminaire, la liste définitive des candidats admis à concourir sera publiée sur le site web du Comité Général des Assurances.

3– Les candidats retenus à concourir sont convoqués par télégramme et par courrier électronique fixant la date et le lieu de l'épreuve écrite.

4– Aucun candidat ne peut être déclaré définitivement admis qu'après avoir subi une visite médicale par le médecin du Comité Général des Assurances et avoir été déclaré apte à l'exercice des fonctions qui lui seront confiées.

5– Tout candidat qui refuse le poste qui lui sera offert sera radié de la liste des admis au concours.

6– Si un candidat refuse le poste offert ou qu'il est déclaré par le médecin du Comité Général des Assurances inapte, le Comité Général des Assurances convoquera le candidat inscrit en premier sur la liste complémentaire.